

## **ASSEMBLEE GENERALE DU 27 JUIN 2012 A GIMEL**

### **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2011**

\*\*\*\*\*

Mesdames et Messieurs les représentants des communes actionnaires,  
Madame et Messieurs les administrateurs,  
Messieurs les représentants des périmètres du canton,  
Monsieur le Directeur a.i.  
Mesdames, Messieurs,

#### **SADEC**

Constituée le 17 mars 1994, SADEC SA, **Société Anonyme** pour le traitement des **Déchets** de la **Côte**, a pour but la **collecte**, le **transport**, le **tri**, la **valorisation**, le **recyclage**, le **traitement** et l'**incinération** des déchets urbains, artisanaux, industriels, des boues d'épuration et de tous les autres résidus.

Elle fournit aux communes du périmètre la documentation et les informations nécessaires en matière de gestion, de collecte et de traitement des déchets.

SADEC remplit les **tâches communales** qui lui sont **déléguées par les communes** en application de la loi vaudoise sur les déchets, du 13 décembre 1989, pour le périmètre de réception de «La Côte».

SADEC couvre un périmètre regroupant 60 communes de la Côte et du pied du Jura.

#### **1. Conseil d'administration**

De part le renouvellement des autorités communales au 1<sup>er</sup> juillet 2011 et en application des statuts de la SADEC, les membres ci-après ont quitté leurs fonctions:

Président	M. Claude Dupertuis, municipal, Nyon
Administrateurs	Mme Danielle Tecon, municipale, Signy-Avenex
	M. Jean-Luc Faillettaz, municipal, Crans-près-Céligny
	M. Philippe Germain, syndic, St-George
	M. Eric Muller, municipal, Aubonne
	M. René Rathgeb, syndic, Saubraz
	M. Stéphane Zeuglin, municipal, Rolle

Le Conseil d'administration est composé de 12 membres, ces derniers sont élus tous les 5 ans par l'assemblée générale.

Selon nos statuts et afin de garantir un équilibre régional, chaque région est représentée.

Lors de l'assemblée générale du 23 juin 2011 à Givrins, les administrateurs ci-après, proposés par les municipalités et assemblées des syndics des districts de Nyon et de Morges ont été nommés.

Président	M. Olivier Fargeon, municipal, Gland
Vice-président	M. Olivier Mayor, Municipal à Nyon
Administrateurs	Mme Monique Bersier, municipale, Vinzel
	M. Patrick Barras, municipal, Chésereux
	M. Antonio Bilardo, Syndic à Trélex
	M. Stephan Comminot, Syndic à Chavannes-des-Bois
	M. Christian Croisier, Municipal à Ballens
	M. Jean-Christophe De Mestral, Municipal à Aubonne
	M. Michel Dubois, Syndic à Saint-Oyens
	M. Cédric Echenard, Municipal à Rolle
	M. Laurent Munier, Syndic, Tartegnin
	M. Claude Uldry, municipal, Nyon

Le Conseil d'administration s'est réuni à 8 reprises en séance ordinaire (5 fois lors du 1<sup>er</sup> semestre et 3 fois dans le second semestre).

Le bureau composé des administrateurs suivants :

- Au 1<sup>er</sup> semestre : MM. Dupertuis, Bilardo, Ratgeb et M. Houmard / Mme Zoppi s'est réuni à 6 reprises,
- Lors du 2<sup>ème</sup> semestre, le bureau composé de membres suivants : MM. Fargeon, Mayor, Barras, De Mestral, Dubois et de M. Houmard s'est réuni à 3 reprises

M. Olivier Fargeon a été désigné délégué SADEC auprès de la CODE (Commission cantonale vaudoise des Déchets).

La CODE a pour mission d'élaborer le Plan cantonal de gestion des déchets. Elle coordonne les initiatives privées et publiques en matière de gestion des déchets.

La commission participe aussi activement à l'élaboration des projets de textes législatifs afférents aux déchets, et sert de plate-forme d'échange d'information entre l'autorité de planification et les organismes de terrain. Elle travaille aussi par groupes thématiques en fonction des besoins, et préavise auprès du Conseil d'Etat les différents projets d'envergure régionale ou cantonale.

Les séances sont organisées et préparées par le SESA en collaboration avec les différents interlocuteurs membres. Cette commission est présidée par Mme La Conseillère d'Etat De Quattro.

## 2. Direction de la SADEC

A fin février 2011, après 4 ans à la tête de notre société, notre directrice, Mme Nadia Zoppi et le Conseil d'Administration ont décidés, d'un commun accord de cesser leur collaboration. Des visions différentes pour l'avenir de la SADEC en matière de gestion administrative et de développement étant apparue, nous avons convenu de mettre un terme à notre collaboration. Etant dans une période de fin de législature, le Conseil d'Administration a nommé M. Roberto Houmard directeur ad intérim. Pour information, M. Houmard officiait au sein de la SADEC en tant que responsable financier depuis 2010.

La mise en œuvre d'une nouvelle organisation étant laissée à l'appréciation du Conseil d'Administration. Ce dernier, lors de sa première séance, a décidé d'étudier les différentes alternatives organisationnelles pouvant lui permettre de répondre au besoin de notre société envers les communes actionnaires.

La structure administrative de la SADEC du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2011 est composée comme suit :

- M. Houmard - directeur ad intérim,
- Madame Kuiper - employée d'administration (50%)

## 3. Enjeux SADEC

- Déchets, projet de financement de la gestion des déchets ménagers

Le Conseil d'Administration a décidé de soutenir un projet « régional » selon le principe de causalité « pollueurs-payeurs » en collaboration avec les périmètres GEDREL et VALORSA.

Cette prise de position fait suite à l'arrêt du Tribunal Fédéral concernant le recours de la commune de Romanel-sur-Lausanne et de la prise de position du Conseil d'Etat qui considère que la loi fédérale est suffisamment claire pour ne pas édicter une législation cantonale à ce sujet.

L'étude de ce concept harmonisé sera présentée aux communes du périmètre au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012 et sera suivi par la présentation d'un projet de règlement type en collaboration avec le SESA, ainsi qu'un préavis à l'attention des communes.

- Tridel 2013 – incinération des OM

Actuellement, l'entier des ordures ménagères (OM) du périmètre SADEC est incinéré à l'usine des Cheneviers/GE.

Dès le 1er janvier 2013 et découlant d'un accord inter-cantonal Vaud-Genève, les 2/3 des OM produites devront être incinérées par l'UIOM (Unité d'incinération des ordures ménagères) de TRIDEL à Lausanne.

En parallèle, le Conseil d'Administration poursuit l'étude de la faisabilité du transfert d'une partie des déchets incinérables à l'horizon 2013 sur TRIDEL et de la localisation d'une station de transfert rail/route sise sur le périmètre SADEC.

- Site Internet

Depuis, le 20 juin 2011, notre société dispose d'un site internet, [www.sadec.ch](http://www.sadec.ch), dédié principalement aux communes. Ce site doit permettre aux municipalités de trouver une aide spécifique liés à la gestion des déchets ainsi que les principales législations en vigueur.

#### **4. SIG – Renégociation du contrat d'incinération à l'usine des Cheneviers**

Les conditions de traitement des ordures ménagères et des objets encombrants ont été renégociées entre la SADEC et les Services Industriels de Genève (SIG).

En effet, nous étions au bénéfice d'un contrat pour l'incinération des déchets du périmètre en faveur de l'Usine d'incinération des Cheneviers jusqu'au 31 décembre 2011.

La mise en œuvre de l'incinération des déchets auprès de Tridel ne pouvant être réalisée avant 1<sup>er</sup> janvier 2013, nous avons établi un avenant au contrat SIG – SADEC pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012.

#### **5. Elimination des boues d'épuration**

Depuis octobre 2008, les boues d'épuration des périmètres GEDREL, SADEC et VALORSA sont incinérées à Vidy, suite à l'interdiction fédérale d'épandage de boues dans l'agriculture. L'importance sur le plan cantonal de la STEP de Vidy, suite aux problèmes de gestion des boues des STEP de notre périmètre.

L'incinérateur de VIDY a dû faire face à un apport supplémentaire de boues des STEP de Gland, Nyon et Rolle. Grâce au soutien de TRIDEL et de SADEIF (*Société anonyme pour l'incinération des déchets du canton de Fribourg et de la Broye vaudoise*) il a été possible d'incinérer les tonnages correspondant aux besoins de notre région.

Des discussions régulières entre Vidy, le SESA, VALORSA et SADEC sont planifiées et un mode de planification d'acheminement a été développé.

#### **6. Collaboration inter périmètres**

Les périmètres de gestion des déchets GEDREL(région Lausanne), STRID (Nord Vaudois), VALORSA (Ouest), SADEC et le SESA se rencontrent régulièrement afin de discuter des dossiers suivants :

- Contrats SENS
- Vetroswiss
- Cosedec
- Contrats cadres papier-carton

Outre ces divers sujets, ces périmètres ont décidé de conjuguer leurs efforts (ressources techniques et administratives) pour apporter leur soutien aux communes et entamer une réflexion dans l'objectif de proposer à ces dernières un concept pour une taxation harmonisée des déchets.

Ces synergies, nous permettent d'envisager avec sérénité de nouveaux développements dans le domaine de la gestion des déchets.

### **Conclusions**

Lors de cette année 2011, le Conseil d'Administration a décidé de se focaliser sur les 4 objectifs prioritaires suivants :

- A. Concept harmonisé de financement de la gestion des déchets ménagers
- B. Répartition des OM sur les UIOM TRIDEL et des Cheneviers
- C. Localisation du site de transfert Rail/Route SADEC
- D. Soutien aux communes

Je ne saurais conclure de rapport sans remercier tous les membres de notre Conseil d'Administration pour leur assiduité et leur intérêt à l'égard de notre société. Merci aussi à nos deux collaborateurs pour leur travail au sein de la SADEC.

Pour le Conseil d'Administration

Olivier Fargeon - Président

Nyon, le 24 juin 2012